

Image not found or type unknown



DONATION, CESSION DE MON VIVANT A MES ENFANTS

Par **PATRICIA13**, le **10/08/2013** à **18:54**

Bonjour,

J'ai 51 ans, divorcée, deux enfants de 20 et 23 ans. J'ai une maison d'une valeur de 300.000 € à mon nom. Je voudrai la mettre au nom à mes enfants de mon vivant. Donation ? cession ? que dois je faire ? qu'est-ce qui est le plus intéressant (financièrement parlant) ?

Cordialement.